



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inégalités

Question au Gouvernement n° 2613

Texte de la question

INÉGALITÉS

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le Premier ministre, Oxfam dévoile, dans son dernier rapport, que les 2 153 milliardaires du globe détiennent désormais plus de richesses que 60 % de la population mondiale.

M. Laurent Furst. Eh oui !

M. Alain David. La France n'est pas épargnée par cet accroissement choquant des inégalités. Si quelqu'un avait pu économiser 8 000 euros par jour depuis la prise de la Bastille, il ne détiendrait actuellement qu'1 % de la fortune de M. Arnault. *(M. François Ruffin applaudit.)* La France compte ainsi quarante et un milliardaires, soit quatre fois plus qu'après la crise de 2008.

Dans le même temps, 400 000 nouvelles personnes ont basculé sous le seuil de pauvreté entre 2017 et 2018, et la France compte désormais 9,8 millions de pauvres, au moment où vous supprimez l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et FI.)*

L'INSEE indique que les inégalités ont connu leur plus forte progression depuis 2010, sans parler des écarts grandissants de salaires : le PDG de Sanofi gagne 343 fois le salaire moyen d'une aide-soignante chargée d'administrer les médicaments de sa marque.

M. Jean-Paul Dufrègne. Eh oui !

M. Nicolas Forissier. Et la création de richesse, vous savez ce que c'est ? On croirait que vous vivez au XIXe siècle !

M. Alain David. Pour expliquer ce boom des inégalités, un rapport du Sénat pointe votre politique fiscale, monsieur le Premier ministre. La suppression de l'ISF – l'impôt de solidarité sur la fortune – a ainsi permis aux cent plus gros contribuables de gagner en moyenne 1,7 million d'euros chacun. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et FI.)*

Les femmes sont également les grandes perdantes de cet accroissement indécent des inégalités. Oxfam estime même que la réforme des retraites voulue par votre gouvernement va les accentuer. Retirez-la, monsieur le Premier ministre !

Un député du groupe LR . Tout le pouvoir aux soviets !

M. Alain David. Quelles inflexions allez-vous donner à votre politique fiscale et sociale, aussi injuste qu'inefficace, afin de vous attaquer au vrai problème : la lutte contre les inégalités révoltantes dans ce pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Monsieur David, permettez-moi de profiter de votre question pour remercier Oxfam du travail effectué pour ce rapport. Plus généralement, je voudrais remercier toutes les associations et les acteurs du territoire français pour leur travail, qui nourrit le débat public et encourage l'action du Gouvernement.

Le Président de la République a présenté une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, dotée d'un réinvestissement social, dirais-je, d'un montant supérieur à 8,5 milliards d'euros.

Vous avez cité des chiffres de l'INSEE, sans préciser qu'il s'agissait d'estimations et de données non consolidées.

Selon nos estimations, l'augmentation de la prime d'activité a permis de réduire le taux de pauvreté de 0,5 point au 1^{er} semestre 2019, et même de 0,9 point pour les familles monoparentales. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) À ces mêmes familles monoparentales, nous allons enfin garantir, à compter du 1^{er} juin, le paiement de la pension alimentaire, qui s'élève à 170 euros en moyenne par mois et par enfant ; dans ces familles, qui ont des difficultés à boucler leur budget, l'attente de cette somme représente un véritable calvaire, et c'est pourquoi nous avons créé cette garantie. Ces familles peuvent aussi trouver un accompagnement dans les points conseil budget.

M. André Chassaigne. Tout va très bien !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. La France compte 9,8 millions de pauvres, permettez-moi de le rappeler. Si l'ISF avait fonctionné, peut-être le taux de pauvreté serait-il un peu plus bas. Nous avons non pas supprimé mais transformé l'ISF, ce qui a permis la création 500 000 emplois qui ont notamment bénéficié aux allocataires du RSA – le revenu de solidarité active. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR, SOC et GDR.*)

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas vrai !

M. Jean-Paul Dufrègne. C'est faux ! Ce sont des bobards !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Rappelons qu'un allocataire du RSA sur deux, soit 1 million de personnes, est dans le dispositif depuis plus de quatre ans. Rappelons aussi qu'au cours des dix dernières années, les départements ont réduit le montant de la prestation allouée à l'insertion sociale et professionnelle de plus de 50 %. Nous redonnons des moyens à l'insertion, nous réalisons cet investissement social, parce que personne n'est inemployable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. André Chassaigne. Tout va très bien, madame la marquise !

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2613

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2020](#)